

Extrait du Puissance 2D - Le développement durable en région

<http://puissance2d.fr/Quatre-innovations-remarquables>

Quatre innovations remarquables récompensées par les Trophées de l'INPI

- atouts -

Date de mise en ligne : jeudi 7 décembre 2017

Description :

La cérémonie des Trophées INPI 2017 a eu lieu ce mercredi 6 décembre. Le nom des quatre lauréats, distingués pour l'exemplarité de leur stratégie d'innovation et de leur stratégie de propriété industrielle a été dévoilé dans l'auditorium de la Gaîté Lyrique.

Copyright © Puissance 2D - Le développement durable en région - Tous droits

réservés

Présidée cette année par Catherine Maunoury, championne de France et du monde de voltige aérienne et première femme à diriger le Musée de l'air et de l'espace et l'Aéro-Club de France, le jury a consacré :

POIETIS (PESSAC, NOUVELLE AQUITAINE)

Lauréat de la catégorie Brevet, Poietis ouvre le champ des possibles dans le domaine de la greffe des tissus humains, grâce à sa technologie de bio-impression 3D.

EXPLISEAT (PARIS, ILE-DE-FRANCE)

Lauréat de la catégorie Design, ExpliSeat invente les sièges de transport pour les allouer, avantages environnementaux à la clé.

MOULIN ROTY (NORD-SUR-ERDRE, PAYS DE LA LOIRE)

Lauréat de la catégorie Marque, Moulin Roty construit son histoire autour de celles qu'il raconte aux enfants depuis plus de 40 ans.

INSTITUT LUMIÈRE MATIÈRE (LYON, RHÔNE-ALPES)

Lauréat de la catégorie Recherche, l'ILM met à profit la lumière pour sonder et façonner la matière, et poursuivre ses travaux de caractérisation de matériaux sur toutes les échelles dimensionnelles et temporelles.

A l'issue de la cérémonie, les invités ont pu découvrir les innovations des 12 nominés, exposés dans les foyers historique et moderne de la Gaîté Lyrique.

Ils ont également pu se prendre pour Clément Ader, père de l'aviation française, en prenant les commandes d'Émile, grâce à une expérience de réalité virtuelle imaginée autour du brevet de Clément Ader.

POIETIS

Pionnière de la bio-impression 3D

« Notre ambition à moyen terme - qui nous guide depuis le début - est que notre technologie soit utilisable dans le domaine clinique, notamment dans les greffes de peau. Ce Trophée INPI est une reconnaissance de notre démarche d'innovation, c'est aussi une reconnaissance du caractère unique de notre technologie. Étant les seuls à la développer, la question de la propriété intellectuelle est fondamentale, et elle sera essentielle dans le futur, notamment quand notre technologie sera commercialisée. Nous développons donc notre R&D en l'accompagnant d'une politique systématique de dépôt de brevets. » Fabien Guillemot, Fondateur et Président.

Pourra-t-on bientôt imprimer en 3D du tissu humain et l'implanter chez des patients ? C'est l'ambition de Poietis, qui conçoit et développe des tissus biologiques humains.

Pour l'industrie cosmétique et pharmaceutique, afin de tester l'efficacité de leurs produits en évitant les tests sur animaux. Et, à terme, pour la médecine régénératrice, afin de pallier la pénurie d'organes et de tissus.

La bio-impression par laser permet d'imprimer les constituants des tissus avec une résolution et une précision microscopiques. Elle est couplée à deux autres technologies : la première, en amont, crée en 3D la structure du tissu ; la seconde, en aval, permet de valider la maturation du tissu, qui ne prend sa forme définitive qu'après quelques jours. Une prouesse qui a permis à Poietis de signer plusieurs accords avec des partenaires, dont L'Oréal et BASF Beauty Care Solutions, respectivement pour des études sur les soins capillaires et pour tester de nouveaux cosmétiques.

Première société au monde à exploiter cette technologie développée initialement à l'INSERM et à l'Université de Bordeaux, Poietis a déposé sept brevets.

Dans le domaine encore émergent de la bio-impression, l'entreprise est convaincue que son développement dépend de la propriété intellectuelle. Elle a été accompagnée très étroitement par l'INPI, qui a d'abord réalisé pour elle un pré-diagnostic de propriété intellectuelle, puis a cofinancé la rédaction d'un contrat collaboratif grâce au dispositif « Pass PI ».

Les dirigeants de Poietis ont ensuite choisi de suivre une « Master Class Propriété Industrielle », qui leur a permis, à un moment crucial du développement de leur entreprise, de construire, en connaissance de cause, leur stratégie de propriété intellectuelle, au service de leurs objectifs et choix stratégiques.

www.poietis.com

EXPLISEAT

Le siège d'avion le plus léger du monde

« Nous avons créé notre entreprise en 2011 en partant d'une page blanche, avec un objectif extrêmement précis mais sans idées préconçues sur la manière d'y parvenir : comment alléger les sièges sans recourir aux pièces moulées. Et nous avons réussi ! Aujourd'hui nous sommes fiers de ce Trophée INPI ! En tant qu'entreprise française, qui a bénéficié du patrimoine technologique du pays, nous tenons à deux choses : fabriquer nos sièges localement et les exporter partout dans le monde, ce qui passe par la protection de nos innovations. Nous avons donc beaucoup investi dans la propriété intellectuelle. Ce Trophée INPI est une forme de récompense de cette politique. » Benjamin Saada, Cofondateur et Président d'ExpliSeat.

16,5 tonnes en moins dans le ciel : c'est ce que revendique ExpliSeat, grâce aux 1 500 sièges d'avion déjà vendus à des compagnies aériennes des quatre continents. Ce siège à 4 kg pour le modèle E1, contre 9 à 12 kg pour les meilleurs concurrents est en effet le plus léger du monde à ce jour, grâce à sa combinaison de nouveaux matériaux (composite et titane) et à un design repensé.

Des développements qui diminuent la masse des avions et par conséquent leur consommation de carburant et qui permettent la desserte de « petits » aéroports, grâce à des avions allégés, ayant ainsi de réels impacts environnementaux et sociaux.

L'avance technologique, protégée par des titres de propriété industrielle, permet de proposer au client une offre de valeur unique et différenciante : pour ExpliSeat, l'innovation est le moteur du développement de la société et de sa croissance commerciale.

www.expliseat.com

MOULIN ROTY

Douceur, fantaisie et tendresse depuis 45 ans

« Quand nous déposons nos marques et nos modèles à l'INPI, c'est parce que nous avons besoin de protéger quelque chose qui nous est cher : la personnalité de Moulin Roty repose sur sa créativité. Nos clients sont, je crois, attachés à la marque et à son univers. Nous innovons aussi dans notre modèle d'entreprise puisque nous sommes une Scop. Ce Trophée INPI représente donc une forme de reconnaissance de l'ensemble de nos actions et de ce qui constitue notre marque. » Christine Jaffré, Responsable du développement du Pôle boutiques.

Qui ne connaît pas les « Zazous », les « Pachats » ou encore les « Jolis pas Beaux », illustres membres de la grande famille Moulin Roty ?

Depuis 1972, Moulin Roty est celui qui doit son nom au hameau dans lequel l'aventure entrepreneuriale a commencé à inventer des univers tendres et fantaisistes, déclinent en jouets, personnages, accessoires et objets de

décoration.

La créativité de la marque est l'une des raisons de son succès : l'arrivée de Louna l'abeille et de ses couleurs vives a été un tournant dans le monde de la puériculture, jusque-là très axé sur les couleurs pastel.

Afin de protéger ses créations, Moulin Roty a déposé 70 dessins et modèles, mais aussi 6 marques et 2 brevets et a intenté une dizaine d'actions contre des contrefacteurs ces trois dernières années.

Le fabricant de jouets vend aujourd'hui 1,5 million de produits chaque année et prévoit de nous faire découvrir encore de nombreuses histoires enchantées.

www.moulinroty.fr

INSTITUT LUMIÈRE MATIÈRE

La lumière pour façonner et caractériser la matière

« Chaque année, nous déposons en moyenne 5 ou 6 brevets et nous signons une vingtaine de contrats de collaboration industrielle. En moins de deux ans, nous avons vu naître trois spin-off du laboratoire et une start-up, partie se développer dans une autre région. Ce Trophée INPI est très important et gratifiant pour notre laboratoire car notre

politique tend justement à développer la valorisation de la recherche et l'innovation. » Brigitte Prével, Directrice adjointe d'Innovation et la valorisation et la communication.

L'institut Lumière Matière (CNRS/Université Claude Bernard Lyon 1) est un pôle interdisciplinaire d'excellence basé sur la synergie entre la physique, la chimie et leurs interfaces (ingénierie, biologie, santé, environnement). Quelques exemples des travaux de recherche de ses collaborateurs ? Comprendre et contrôler les propriétés des liquides et les phénomènes surfaciques pour générer des comportements inattendus ou encore collaborer et caractériser des matériaux fonctionnels aux propriétés optiques, magnétiques, thermiques et acoustiques innovantes.

Avec une moyenne de 6 dépôts de demandes de brevets par an, l'ILM a mis en place une politique forte de protection de ses innovations, aboutissant à la création de plusieurs start-up, comme NanoH ou Ablatom.

L'ILM peut notamment s'appuyer, depuis 2014, sur PULSALYS (SATT Lyon Saint-Etienne), afin de faciliter le transfert de technologie vers la société civile.

www.ilm.univ-lyon1.fr